

# Les commerçants du 7<sup>e</sup> se créent leur propre « comité d'entreprise »

Ce devrait être une première en France. A partir de septembre, l'Association pour le développement du commerce à Lyon 7<sup>e</sup> (ADC7) proposera aux commerçants de l'arrondissement de nouveaux services mutualisés, au même titre qu'un comité d'entreprise.

Objectifs : améliorer le bien-être et le pouvoir d'achat des bénéficiaires et leur faciliter l'accès à des services et des offres habituellement réservées aux grandes entreprises.

Le dispositif sera accessible gratuitement à tous les points de vente du territoire (commerce, artisanat, professions libérales...), et à leurs salariés, qu'ils soient adhérents ou non de l'association.

Le concept se déclinera sous la forme d'avantages vacances ouvrant droit à des réductions de 5 à 25 % auprès de nombreux opérateurs de tourisme, via leur site Internet.

« Ces promotions pourront être couplées avec les chèques-vacances désormais accessibles aux entreprises de moins de cinquante salariés », prévient l'ADC7. En complément, l'association mettra à la disposition des commerçants des avantages en matière de santé, d'assurance-maladie et de



Les commerçants pourront bénéficier d'avantages généralement réservés aux grandes entreprises / Photo Alexandre Vieira

prévoyance, auprès d'une mutuelle interprofessionnelle partenaire.

Une aubaine pour les commerçants du 7<sup>e</sup>. « Ces nouveaux services rendront ma structure aussi attractive et compétitive qu'une grande entreprise ! », se réjouit déjà Didier, un opticien de Gerland.

**> NOTE**  
**ADC7,**  
**1, place Antonin-Jutard.**  
**Tél. : 04 72 73 11 76**

## ■ L'ACD7 poursuit sa campagne pour les économies d'énergie et d'eau

Outre sa nouvelle offre « comité d'entreprise », l'ADC7 poursuivra à partir du 15 juin la deuxième phase de son dispositif de réduction des consommations d'eau dans les points de vente de l'arrondissement.

La démarche consiste à doter gratuitement chaque enseigne de réducteurs

d'eau, tout en sensibilisant les acteurs économiques sur les thématiques de l'économie des ressources naturelles et des déchets toxiques.

L'opération s'adresse, cette année, aux 80 commerces de bouche du secteur (hors restaurants).

« Une cinquantaine d'entreprises de ce type ont déjà

été rencontrées. Toutes devraient être visitées d'ici septembre », prévient l'organisation associative. Laquelle mène, par ailleurs, des « diagnostics éclairage » dans les enseignes qui le souhaitent, afin de les aider à améliorer la mise en valeur de leurs produits tout en diminuant leur consommation d'énergie.

